Tarif Professionnels Caisse d'Epargne Auvergne Limousin
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 29 septembre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PROFESSIONNELS / AUX ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Au 1er septembre 2026

CAISSE D'EPARGNE
Auvergne Limousin

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Professionnels et des Associations de Proximité en vigueur au 01/09/2026.

Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer dans votre agence Caisse d'Epargne.

- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une offre groupée de service ou à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Retrouvez l'ensemble
de nos conditions tarifaires
sur le site Internet :
https://www.caisse-epargne.fr/auvergne-limousin/(1)

Nota : les conditions ne sont pas limitatives et peuvent être modifiées à tout moment, dans les conditions prévues par la réglementation selon l'évolution de la réglementation et des conditions de marché. Les prix sont exprimés hors taxes.

Lorsque figure le sigle TVA la prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, au montant des frais, commissions et taux exprimés en hors taxes, s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux de 20 % (taux en vigueur au 1er septembre 2026).

(1) Coût de connexion à notre site internet www.caisse-epargne.fr sont ceux fixés selon votre opérateur.

SOMMAIRE

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Artisan/Commerçant - Libre Convergence 6
Profession Libérale - Labelis..... 6
Franchisé - Franchise & Vous 6
Freelance - Micro-entrepreneur 7
Auto-Entrepreneur 7
SCI (Société Civile Immobilière) 7
Services bancaires de base 8

2 LE COMPTE COURANT

La vie du compte 9
Les frais et commissions de mouvement ..9
Les autres frais et services 9
Les dates de valeur 10
Les oppositions 10

3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention..... 11
Les incidents liés aux chèques..... 11
Les incidents liés aux prélèvements et effets..... 12
Opérations particulières 12

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Les espèces 13
Les chèques 13
Les cartes de paiement 14
Les virements 15
Les prélèvements 16
Les effets de commerce..... 18

5 LES ASSURANCES

Les assurances 19

6 LA BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil Internet Pro/CE Net Comptes 20
Service Gestion de Factures..... 20
Webprotection 23
PulCEo Connect..... 23
Alertecureuil Pro 23
Sécurisation des opérations en ligne (SOL)..... 23

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

CE net remises..... 25
Service Gestion de Factures..... 25
CE net EDI (EBICS)..... 28
PulCEo 28
SWIFTNet..... 28
Autres prestations 28

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

La monétique 29
Les terminaux de paiement électronique (TPE)..... 29
Tap to pay 29
Le paiement pour la location de biens et services (PLBS)..... 30
Heoh..... 30
CE Boost Pay BUSINESS 30
ONEY Proxi..... 30
E-commerce..... 31

9 SERVICES EXTRA-BANCAIRES

IZ e-commerce 33
Jedeclare.com 33
Avance et gestion du tiers-payant 33

10 FINANCEMENT

Financement bancaire court terme 34
Financement des investissements 35
Assurance des emprunteurs 38
Cautions et garanties 38

11 L'INGÉNIERIE SOCIALE

L'ingénierie sociale 40

12 PLACEMENTS FINANCIERS

Les opérations sur compte-titres ordinaire 41
Les parts sociales 41
Les droits de garde 42
Les autres tarifs 42
Les transferts de compte-titres ordinaire 43

13 LE COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNELS ET DÉDUCTION ÉPARGNE DE PRÉCAUTION

Compte excédent professionnels 43
Déduction Épargne de Précaution (DEP) 43

14 LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les comptes en devises 44
Les opérations au débit 44
Les opérations au crédit 44
Change manuel 44
Les opérations spécialisées à l'international 44

15 ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Les offres groupées de services 45
Le compte courant 46
Les opérations de paiement 46
Les assurances 46
La banque à distance 46

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

Lexique des termes utilisés 48

17 LES NUMÉROS UTILES

Centre de relation clientèle 51
Carte bancaire 51
Monétique commerçants 51
Assurances 51
Nos partenaires 52

18 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

Exprimer une réclamation 53
Votre recours en médiation 53

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES*

DÉFINITION : L'offre groupée de services
Votre offre groupée de services (ou forfait) vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel par exemple : chéquier[1], relevés de compte mensuels, exonération des frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiements[2], gestion à distance de vos comptes, etc. En fonction de l'offre groupée de services, d'autres prestations peuvent compléter ces services essentiels et bénéficier également d'avantages tarifaires. Vous pouvez connaître ces conditions en agence.

›ARTISAN/COMMERÇANT - LIBRE CONVERGENCE

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION LIBRE CONVERGENCE TVA (3)

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	29,30 €/mois	-	-
Débit différé		33,50 €/mois	39,50 €/mois
Sans carte	24,80 €/mois		

- Avec l'option CE net Remises ..... +18,80 €/mois
- Avec l'option CE net EDI ..... +35,00 €/mois

›PROFESSION LIBÉRALE - LABELIS

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION LABELIS TVA (3)

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	29,30 €/mois	-	-
Débit différé		33,50 €/mois	39,50 €/mois
Sans carte	24,80 €/mois		

- Avec l'option CE net Remises ..... +18,80 €/mois
- Avec l'option CE net EDI ..... +35,00 €/mois

›FRANCHISÉ - FRANCHISE & VOUS

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION FRANCHISE & VOUS TVA (3)

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	29,30 €/mois	-	-
Débit différé		33,50 €/mois	39,50 €/mois
Sans carte	24,80 €/mois		

- Avec l'option CE net Remises ..... +18,80 €/mois
- Avec l'option CE net EDI ..... +35,00 €/mois

BON À SAVOIR
Vous pouvez également nous confier la gestion de votre compte privé et bénéficier de 50 % de remise permanente sur la cotisation de votre offre groupée de services à titre particulier sur les Formules Initial, Confort ou Optimal. Et toujours, un Conseiller unique pour vos besoins professionnels et privés.

TVA Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.
* Offres non accessibles aux Associations de Proximité.
(1) Service gratuit à l'unité.
(2) Assurance Moyens de Paiement est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des Assurances.
(3) TVA incluse dans le socle hors surcoût Visa Business, Visa Gold Business, Visa Platinum Business.

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

À partir de la seconde carte (de même nature) en forfait Libre Convergence, Labelis, Franchise & Vous (en surcoût du forfait services) :

- Carte Visa Business débit immédiat ou différé ..... **+ 4,50 €/mois/carte**
- Carte Visa Business à contrôle de solde systématique ..... **+ 4,50 €/mois/carte**
- Carte Visa Gold Business débit différé ..... **+ 8,70 €/mois/carte**
- Carte Visa Platinum Business débit différé ..... **+ 14,70 €/mois/carte**

>FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR

COTISATION DANS LE CADRE DE LA FORMULE FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR

DÉFINITION : La Formule FREELANCE -Micro-entrepreneur
Conçue pour les auto-entrepreneurs en statut de micro-entreprise, et souscriptible via une demande d'ouverture de compte en ligne, elle vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : gestion à distance de vos comptes (internet, mobile), Carte Visa Business[1], exonération des frais de tenue de compte et de la commission de mouvement, chéquier[2], virements[3], relevés de compte mensuels digitalisés, accès à un conseiller dédié.

Avec une carte	**Formule Initial** Carte Visa Business à contrôle de solde systématique	**Formule Confort** Carte Visa Business	**Formule Optimal** Carte Visa Gold Business
Débit immédiat	**9,90 €**	**13,90 €**	-
Débit différé	-		**19,90 €**

>AUTO-ENTREPRENEUR

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AUTO-ENTREPRENEUR

Forfait Auto-Entrepreneur sans carte..... **11,00 €/mois**

>SCI (SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE)

COTISATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION SCI

- Forfait SCI sans carte ..... **10,40 €/mois**

(1) Type de carte Visa Business à Contrôle de solde systématique, Visa Business ou Visa Gold Business selon la formule choisie.
(2) Service gratuit à l'unité.
(3) Service gratuit à l'unité via votre service de Banque à distance.

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

>SERVICES BANCAIRES DE BASE

Services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code. Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

- Services bancaires de base ..... **Gratuit**
  - L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
  - Un changement d'adresse par an
  - La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
  - La domiciliation de virements bancaires SEPA
  - La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
  - La réalisation des opérations de caisse
  - L'encaissement de chèques et de virements bancaires SEPA
  - Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte
  - Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA[1], ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
  - Des moyens de consultation à distance du solde du compte
  - Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et les retraits d'espèces dans l'Union européenne dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
  - Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

(1) Hors virement instantané.

2 LE COMPTE COURANT

Tarifs en € par opération
(sauf indication contraire).

>LA VIE DU COMPTE

- Ouverture de compte courant..... **Gratuit**
- Domilis Pro..... **Gratuit**

DÉFINITION : Domilis Pro
Domilis Pro est un service d'aide à la mobilité bancaire pour le changement de domiciliation de virements SEPA/ prélèvements SEPA.

Relevés de compte selon périodicité (frais par trimestre)	Format papier	Format électronique
Mensuelle	**Gratuit**	**Gratuit**
Hebdomadaire	**35,40 €/trim.**	**17,70 €/trim.**
Bi-mensuelle	**7,70 €/trim.**	**3,85 €/trim.**
Décadaire	**21,70 €/trim.**	**10,85 €/trim.**
Journalière	**146,90 €/trim.**	**73,45 €/trim.**

- Délivrance de relevé au guichet de l'agence ..... **4,00 €/relevé**
- Clôture de compte courant ou de forfait (offre groupée de services) ..... **Gratuit**

>LES FRAIS ET COMMISSIONS DE MOUVEMENT

- Frais de tenue de compte (hors offre groupée de services)..... **69,50 €/trimestre**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier). Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte inactif est plafonné par arrêté ministériel..... **30,00 €/an dans la limite du solde créditeur du compte**
- Frais d'actualisation du dossier juridique, administratif et comptable TVA ..... **A partir de 20,00 €/an**
- Commission de mouvement..... **0,135 %, min 22,00 €/trimestre**

BON À SAVOIR
Commission de mouvement : elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte courant sur le trimestre. Ne sont pas pris en compte les montants débiteurs générés par la Caisse d'Epargne (remboursement d'emprunt, agios...) ainsi que les virements internes de compte à compte.
Frais d'actualisation du dossier juridique, administratif et comptable : prélevés une fois par an, ces frais rémunèrent l'actualisation administrative et informatique de votre dossier.

>LES AUTRES FRAIS ET SERVICES

- Édition R.I.C.E. (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne)..... **Gratuit**
- Informations annuelles aux Commissaires aux Comptes TVA ..... **A partir de 150,00 € plafonnée à 1 000,00 €**
- Compte Française des Jeux..... **Gratuit**
- Compte PMU (Paris Mutuel Urbain)..... **Gratuit**
- Frais de location de coffre-fort TVA
  - Petit ..... **125,00 €/an**
  - Moyen..... **183,33 €/an**
  - Grand ..... **233,33 €/an**
  - Très grand..... **275,00 €/an**

2 LE COMPTE COURANT

- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) TVA ..... **Frais réels**
- Frais de recherche de document(s) sur information non disponible en agence (par opération ou historique du compte) ..... **Sur devis**
  - Minimum de perception ..... **40,00 €**
- Photocopie à l'unité ..... **2,15 €**
- Frais d'attestation simple ..... **24,25 €/acte**
- Frais d'attestation complexe ..... **41,60 €/acte**
- Frais par recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) ..... **29,50 €/rech.**
- Délivrance d'une copie d'informations nominatives (CNIL) ..... **6,10 €**

>LES DATES DE VALEUR

- Chèque émis ..... **J**
- Remise de chèque(s) compensable en France. ..... **J + 1 ouvré**[1]
  Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte courant).
- Virement reçu ..... **J**
- Virement émis ..... **J**
- Prélèvement reçu ..... **J**
- Prélèvement émis ..... **J**
- Versement d'espèces, dépôt au guichet ..... **J**
- Retrait d'espèces ..... **J**
- Paiement par carte bancaire
  - Débit immédiat ..... **J**
  - Débit différé ..... **J**
- Remise d'effet à l'encaissement (E = date d'échéance) ..... **E + 4 Calendaires**[2]
- Remise d'effet à l'escompte ..... **J+1 Calendaires** [2]

>LES OPPOSITIONS

- Frais de lettre d'information préalable pour opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire ..... **21,00 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire ..... **40,00 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ..... **18,50 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire pour usage abusif ..... **22,50 €**
- Frais d'opposition de chèque(s) par l'emetteur ..... **22,00 €**
- Frais d'opposition de chéquier(s) par l'emetteur ..... **27,50 €**

J : date de comptabilisation.
(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).
(2) Un jour calendaire désigne tout jour du calendrier de l'année civile, y compris les jours fériés et chômés, allant du 1er janvier jusqu'au 31 décembre.

3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

>COMMISSION D'INTERVENTION

- Frais par opération ..... **10,45 €/opération (plafond 62,70 €/jour)**

DÉFINITION : Commission d'intervention
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte courant nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

>LES INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision (maximum 1/jour)[1] ..... **12,00 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant
  - Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
  - Frais de dossier
  - Les frais de rejet de chèque
  - Frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au co-titulaire
  - Frais postaux d'envoi en recommandé avec A/R de la lettre d'injonction
  - Déclaration Banque de France
  - Frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
  - Délivrance d'un certificat de non-paiement
  - Blocage de provision
  - Frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
  - Pour un chèque < ou égal à 50,00 € ..... **19,55 €**[2]
  - Pour un chèque > à 50,00 € ..... **39,55 €**[2]

  (dans la limite d'un plafond journalier unique de 79,10 €)
- Frais pour chèque payé en période d'interdiction bancaire ..... **25,00 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... **26,00 €**

(1) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.
(2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

3 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

>LES INCIDENTS LIÉS AUX PRÉLÈVEMENTS ET EFFETS

- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1/jour)[1] ..... **12,00 €**
- Forfait de frais par prélèvement SEPA (dont TIPSEPA et le télérèglement SEPA), virement SEPA, rejeté pour défaut de provision comprenant[2] :
  - les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision,
  - les frais de lettre d'information sur le refus d'exécution d'opérations de paiement,
  - et tous les autres frais perçus par la banque à l'exception de la commission d'intervention qui est prélevée séparement
  - Prélèvement inférieur à 20,00 € ..... **Montant de l'opération**
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 € ..... **9,55 €**[3]
  - Frais dans la limite d'un plafond de ..... **19,10 €**
- Rejet d'un effet pour défaut de provision[3] ..... **20,50 €**

>OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de lettre d'information pour compte courant débiteur non autorisé ..... **9,00 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé (envoi en recommandé) ..... **18,50 €**
- Frais par saisie-attibution (ou par saisie conservatoire) ..... **131,30 €**
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur ..... **10 % du montant de la saisie maximum, plafond fixé à 100,00 €**[4]

(1) En cas de prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans les frais de rejet.
(2) Les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention liée à cet incident ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une réprésentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. A défaut, ces frais (incluant frais de rejet et commission d'intervention) seront remboursés par la banque sur demande du client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.
(3) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification page 10).
(4) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

>LES ESPÈCES

RETRAITS D'ESPÈCES AU GUICHET

- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) ..... **6,90 €**
- Retrait d'espèces avec une carte à usage unique
  - Dans l'agence de domiciliation ..... **Gratuit**
  - Hors agence de domiciliation en Caisse d'Epargne Auvergne Limousin ..... **2,10 €**
  - Dans une autre Caisse d'Epargne ..... **6,90 €**

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE EN EUROS (CAS DE RETRAIT EN EURO DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS - DAB)

- Au distributeur automatique dans un établissement du réseau Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Au distributeur automatique dans un autre établissement et si carte détenue dans le cadre d'une offre groupée de services :
  - Jusqu'à 3 retraits dans le mois ..... **Gratuit**
  - À partir du 4ème retrait par mois ..... **1,00 €/opération**
- Au distributeur automatique dans un autre établissement et si carte hors offre groupée de services :
  - Jusqu'à 1 retrait dans le mois ..... **Gratuit**
  - À partir du 2ème retrait par mois ..... **1,00 €/opération**

RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVISES[1]

- Commission fixe par acte ..... **3,45 €**
- Commission proportionnelle ..... **2,95 %**

REMISES D'ESPÈCES AU GUICHET EN AGENCE

- Remises d'espèces (hors prestation particulière) ..... **Gratuit**
- Service dépôt Sécurexpress toutes options
  - Dépôt express et sécurisé de la recette professionnelle[2][3]
    - Avec assurance[4] recette-dépôt (hors offre groupée de services) ..... **54,40 €/trimestre**
    - Sans assurance recette-dépôt (hors offre groupée de services) TVA ..... **27,00 €/trimestre**
  - Cotisation carte de dépôt Securexpress[3] ..... **Gratuit**
  - Carte de dépôt Securexpress supplémentaire ou refabrication TVA ..... **11,50 €/carte**
  - Réédition code confidentiel sur carte Securexpress TVA ..... **9,00 €/carte**
  - Opposition sur carte Securexpress ..... **18,50 €/carte**

>LES CHÈQUES

- Délivrance de chéquier en agence ..... **Gratuit**
- Frais de renouvellement automatique de chéquier ..... **Gratuit**
- Carnet de remises de chèques (hors prestation particulière) ..... **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence ..... **16,80 €**

TVA Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.
(1) La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.
(2) Sécurexpress Assurance est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des assurances.
(3) L'assurance n'est pas soumise à TVA.
(4) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait dans les 2 mois suivant la mise à disposition ..... **10,60 €/destruction**
- Frais d'envoi de chéquier :
  - Envoi par courrier simple ..... **3,20 €/envoi**
  - Envoi par recommandé avec A/R ..... **7,40 €/envoi**
- Frais d'envoi de carnet / bordereau de remise de chèques par courrier simple ..... **Gratuit**

CHÈQUES REMIS

- Remises de chèque(s) compensables en France ..... **Gratuit**
  Date de valeur = J + 1 ouvré[1] (J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte courant)
- Lettres chèques ..... **Sur devis**

>LES CARTES DE PAIEMENT

COTISATION CARTE (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

Carte de paiement internationale	Carte Visa Electron[2] ou Visa Business à contrôle de solde systématique	Visa Business à contrôle de solde systématique	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	**Gratuit** Souscription uniquement dans le cadre du droit au compte « services bancaires de base »	**62,50 €/an**	**62,50 €/an**	**159,00 €/an**	-
Débit différé*		-			**269,00 €/an**

- Service e-carte ..... **13,80 €/an**
- Enrôlement de la carte Visa dans Apple Pay[3] ..... **Gratuit**
- Enrôlement de la carte Visa dans Samsung Pay[3] ..... **Gratuit**
- Enrôlement de la carte Visa dans Garmin Pay[3] ..... **Gratuit**

PAIEMENTS PAR CARTE

- En euros dans un pays de la zone Euro ..... **Gratuit**
- En devises ou en euros hors zone Euro[4]
  - Commission proportionnelle ..... **2,95 %**
  - Commission fixe ..... **0,70 €**

OPÉRATIONS SUR CARTE

- Frais d'envoi de Carte
  - Envoi par courrier simple ..... **Gratuit**
  - Envoi par recommandé avec A/R ..... **21,00 €/envoi**
- Remplacement carte ..... **14,80 €**
- Modification temporaire[5] des plafonds de retrait et/ou de paiements par carte en agence ..... **33,50 €**

* Produit non accessible aux Associations de Proximité.
(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).
(2) La carte Visa Business Electron a cessé d'être commercialisée à compter du 01/01/2021.
(3) Service accessible pour les porteurs de cartes Visa Business à contrôle de solde systématique, Visa Business, Visa Gold Business, Visa Platinum Business
(4) La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.
(5) Pour une durée de 30 jours.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Réédition du code confidentiel carte en agence ..... **11,70 €**
- Afficher le code confidentiel de la carte depuis l'application mobile[1] ..... **Gratuit**

>LES VIREMENTS

VIREMENTS SEPA ÉMIS

	En agence/ Par téléphone	Sur Internet[2]	Par télétransmission[3]
Virement de compte à compte (occasionnel ou permanent)	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement SEPA classique occasionnel vers une autre Caisse d'Epargne	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Virement SEPA classique occasionnel vers une autre banque	**5,50 €**	**0,18 €**[2]	**0,18 €**[2]
Virement instantané : - Vers une autre Caisse d'Epargne - Vers une autre banque	**Gratuit** **5,50 €**	**Gratuit** **0,18 €**	
Virement SEPA Spécial (URSSAF, TVA ...)			**0,80 €**
Virements SEPA instantané via EDI			**0,18 €**
Virement SEPA Jour			**0,50 €**
Virement Tiers urgent (demande avant 16h, effectué dans l'heure)	**16,20 €**		
Virement SEPA classique permanent vers une autre banque (par virement)	**1,70 €**	**0,18 €**	
Émission virement de trésorerie par remise : - Virement de trésorerie (VSOT) France - Virement de trésorerie (VSOT) zone SEPA	**16,20 €**	**10,10 €**	**10,10 €**
Remise de virements confirmée par signature électronique	**Gratuit**		**Gratuit**
Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort après l'émission (sous réserve de l'accord de la banque destinataire)	**16,30 €**		

VIREMENTS REÇUS

- Réception d'un virement SEPA occasionnel ou permanent..... **Gratuit**
- Réception de virement de trésorerie Euro en provenance de la zone Euro..... **Gratuit**
- Réception d'un virement instantané ..... **Gratuit**

(1) Sous réserve d'être abonné au service de banque à distance de votre banque et d'être équipé de Sécur'Pass.
(2) Services de Banque à distance : Direct Ecureuil Internet Pro, CE net Comptes.
(3) Par échange de données informatisées via CE net Remises ou CE net EDI. Les virements transmis via des Prestataires de services d'initiation de paiement (API) s'adosseront à la tarification du Virement SEPA classique occasionnel selon le service de Banque à distance souscrit par le client (DEI PRO, CE net Compte, CE net Remise ou CE net EDI).

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

>LES PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIP SEPA REÇUS

DÉFINITION : Le prélèvement SEPA (ou prélèvement SEPA CORE)
Le prélèvement SEPA est un prélèvement en euros initié par le créancier sur la base de l'autorisation préalable du débiteur formalisée par un mandat. Les comptes du créancier et du débiteur sont tenus dans des banques situées dans la zone SEPA. Il peut donc être effectué en France ou de façon transfrontalière entre la France et un pays de la zone SEPA. Le prélèvement SEPA peut être ponctuel ou récurrent. Le prélèvement SEPA s'appuie sur un formulaire unique de mandat, mis à disposition par le créancier et complété et signé par le débiteur, contenant un double mandat : l'un donné au créancier afin de présenter des demandes de prélèvements sur le compte désigné du débiteur, le second donné à la banque du débiteur l'autorisant à débiter ledit compte.

DÉFINITION : Le prélèvement SEPA Interentreprises ou B2B
Il est réservé aux entreprises, associations et professionnels souhaitant régler leurs transactions selon des conditions spécifiques. À réception du premier prélèvement SEPA B2B, la banque du débiteur s'assure du consentement de son client ainsi que de la validité du mandat auprès du débiteur. À réception des prélèvements suivants, elle vérifie la cohérence des données du mandat avec les données enregistrées et avec les données de l'opération reçues de la banque du créancier.

- Paiement d'un prélèvement ..... **Gratuit**
- Opposition sur prélèvement (s) ..... **30,90 €/opé.**
- Mise en place du service de gestion des créanciers (ajout / modification)
  - Autorisés : liste blanche ..... **19,00 €/opé.**
  - Non autorisés : liste noire ..... **19,00 €/opé.**
- Refus de tout prélèvement SEPA ..... **30,90 €**
- Frais de recherche de preuve à la demande du débiteur pour contestation sur prélèvement non autorisé s'avérant non justifiée TVA ..... **16,87 €/opé.**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA ..... **20,25 €/opé.**
- Mise en place d'un consentement sur mandat de prélèvement SEPA interentreprises (B2B) ..... **11,20 €/opé.**
- Révocation d'un consentement sur mandat de prélèvement interentreprises (B2B) ..... **11,20 €/opé.**

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PRÉLÈVEMENTS SEPA, TIP SEPA ÉMIS

- Demande d'ICS (Identifiant Créancier SEPA) TVA ..... **50,00 €**
- Demande d'ICS des syndicats de copropriétaires TVA ..... **Nous consulter**

	En agence / par téléphone	Sur Internet[1]	Par télétransmission[2]
Prélèvement SEPA permanent :			
Frais de mise en place d'un échéancier	**11,20 €/ opération**		
Frais de modification/suppression d'un échéancier	**11,20 €/ opération**		
Frais par prélèvement SEPA émis	**0,35 €/ opération**		
Émission de prélèvement SEPA CORE occasionnel	**7,30 €/ opération**		**0,35 €/ opération**
Émission de prélèvement SEPA interentreprises (B2B) occasionnel	**7,30 €/ opération**		**0,40 €/ opération**
Frais sur remise de prélèvements confirmée par signature électronique	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Frais de prélèvement SEPA émis et revenu impayé	**0,60 €/ opération**	**0,60 €/ opération**	**0,60 €/ opération**

- Solutions de gestion des mandats
  - Frais de gestion des mandats sur e-remises ..... **Nous consulter**
  - Frais de gestion des mandats sur GMS ..... **Nous consulter**
- Frais sur annulation ou modification d'une remise ou opération avant traitement ..... **Nous consulter**
- Frais sur annulation suite à une opération émise à tort avant date d'échéance ..... **13,15 €/opération**
- Frais sur reversement suite à une opération émise à tort ..... **9,00 €/opération**
- Frais de rejets de prélèvement suite à l'émission de prélèvements SEPA CORE (rejet avant échéance/retour bancaire après échéance/contestation débiteur) ..... **9,00 €/opération**
- Frais de rejets de prélèvement suite à l'émission de prélèvements SEPA interentreprises (B2B) (rejet avant échéance/retour bancaire après échéance) ..... **9,00 €/opération**
- Frais de rejets de prélèvement suite à l'émission de prélèvements SEPA interentreprises (B2B) pour contestation débiteur en procédure exceptionnelle ..... **9,00 €/opération**
- Frais de recherche de preuve auprès du créancier pour contestation sur prélèvement non autorisé sans restitution du mandat valide par le créancier TVA ..... **16,66 €**

(1) Services de Banque à distance : Direct Ecureuil Pro, CE net Comptes (coût selon votre fournisseur d'accès Internet).
(2) Par échange de données informatisées via CE net Remises ou CE net EDI.

4 OPÉRATIONS DE PAIEMENT

>LES EFFETS DE COMMERCE

TRAITEMENT DES EFFETS DE COMMERCE AU DÉBIT DU COMPTE

- Bon à payer
  - Avec la convention de paiement sauf désaccord ..... **Gratuit**
  - Sans la convention de paiement ..... **5,20 €/effet**
- Avis de sort ..... **20,50 €/effet**
- Frais de prorogation, de restitution, réclamation, modification ..... **20,50 €/effet**
- Rejet d'effet ..... **20,50 €/effet**

TRAITEMENT DES EFFETS DE COMMERCE A L'ENCAISSEMENT OU A L'ESCOMPTE

- Effet remis - support papier
  - Frais par remise ..... **5,20 €**
- Effet remis - Télétransmis
  - Remise d'effets confirmée par signature électronique ..... **Gratuit**
  - Frais par effet ..... **0,45 €**
- Autres
  - Effet remis à l'encaissement revenu impayé ..... **20,50 €/effet**
  - Effet restitué ..... **20,50 €/effet**
  - Acceptation, modification, prorogation ..... **20,50 €/effet**
  - Réclamation ..... **20,50 €/effet**
  - Demande d'avis de sort ..... **20,50 €/effet**
  - Changement de domiciliation ..... **Nous consulter**
  - Autres opérations ..... **Nous consulter**

SERVICES SEPAMAIL

- Demande de règlement ..... **Nous consulter**
- Vérification de coordonnées bancaires ..... **Nous consulter**

5 LES ASSURANCES

- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus[1][7] ..... **20,30 €/an**

DÉFINITION : Offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
L'Assurance Moyens de Paiement Pro Plus[1][7] couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de la carte bancaire ou de formules de chèque vierge, détenus sur un compte selon conditions particulières et générales du service. Elle est incluse dans la cotisation de votre forfait professionnel.

- Sécurexpress Assurance[1][7] ..... **27,40 €/an**

IARD (INCENDIES, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS)*

- Assurance Multirisque Professionnelle[2][7] ..... **Nous consulter**
- Assurance Auto des Professionnels[2][7] ..... **Nous consulter**

PRÉVOYANCE*

- Prévoyance Pro[5][7] ..... **Nous consulter**

Contrat d'assurance qui garantit les revenus du dirigeant salarié ou du Travailleur Non Salarié en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité et le versement d'un capital[8] en cas de décès suite à un accident ou une maladie.

- Protection de l'Homme Clé[5][7] ..... **Nous consulter**

Contrat d'assurance qui garantit le versement d'un capital [7] à l'entreprise et permet d'aider à faire face aux conséquences financières de la disparition du dirigeant, d'un associé ou collaborateur important.

RETRAITE*

- Millevie PER[6][7] ..... **Nous consulter**

Plan d'Epargne Retraite individuel.

SANTE*

- Garantie Santé Côté pro[4][7] ..... **Nous consulter**

Complémentaire santé individuelle.

- Assurance Complémentaire Santé Salariés[3][7] ..... **Nous consulter**

Complémentaire santé collective mise en place en tant qu'employeur dans le cadre de la loi ANI.

BON À SAVOIR
Bénéficiez de l'expertise de nos partenaires pour assurer :
- Votre Responsabilité Civile Professionnelle si vous exercez une profession de Santé
- Vos récoltes et vos biens professionnels si vous exercez une activité agricole ou viticole
- Votre activité face aux risques cyber

* Produit non accessible aux Associations de Proximité.
(1) Assurance Moyens de Paiement Pro Plus et Sécurexpress Assurance sont des contrats assurés par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des Assurances.
(2) L'assurance Multirisque Professionnelle et l'Assurance Auto des professionnels sont des contrats assurés par BPCE IARD, entreprise régie par le code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par BPCE IARD, entreprise régie par le code des Assurances.
(3) Assurance Complémentaire Santé Salariés est un contrat assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.
(4) Garanties Santé Côté Pro est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances. Les prestations d'assistance du contrat Garanties Santé Côté Pro sont mises en oeuvre par IMA GIE.
(5) Prévoyance Pro et Protection Homme Clé sont des contrats assurés par BPCE Vie, entreprise régie par le code des assurances.
(6) Millevie PER est un contrat d'assurance vie souscrit par l'association APERP, auprès de BPCE Vie, entreprise régie par le code des Assurances.
(7) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
(8) Dans le cadre du dispositif Madelin, le versement se fera obligatoirement sous forme de rente.

6 LA BANQUE À DISTANCE

>DIRECT ECUREUIL INTERNET PRO

DÉFINITION : Direct Ecureuil Internet Pro et CE net Comptes
Direct Ecureuil Internet Pro et CE net Comptes sont des services de banque à distance (par Internet) complets permettant la consultation et la gestion de vos comptes en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24 depuis un ordinateur connecté à Internet.
Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, c'est l'outil indispensable pour faciliter vos opérations bancaires au quotidien avec votre Caisse d'Epargne.
- Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes ainsi qu'à certains de vos crédits.
- Vous réalisez en quelques clics les principales opérations bancaires nécessaires à votre gestion au quotidien.
- Pour CE net Comptes uniquement, vous habilitez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de votre espace en ligne et définissez pour chacun d'eux les droits d'utilisation dont ils disposent.

- Abonnement à des services de banque à distance permettant de consulter vos comptes sur Internet (hors forfait ou offre groupée de services)
  - Direct Ecureuil Internet Pro (réservé aux Entrepreneurs individuels)* ..... **31,50 €/trim.**[1]
- CE net Comptes :
  - Frais de mise en place de l'abonnement TVA ..... **Gratuit**
  - Abonnement banque à distance permettant de consulter vos comptes sur Internet ..... **12,70 €/mois**
- Service Digital Box ..... **Gratuit**[2]
  Service mettant à disposition vos documents relatifs à vos produits bancaires au format numérique de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance.

> SERVICE GESTION DE FACTURES TVA

BON À SAVOIR :
Le service Gestion de factures facilite le passage à la facturation électronique et permet de préparer la comptabilité d'une activité professionnelle. Ce service est accessible via DEI PRO, CE net Comptes ou CE net Remises. Pour souscrire le service, les clients doivent être équipés de l'un de ces services de banque à distance.

- Découverte ..... **Gratuit**[3]
- Basique ..... **18,00 €/mois**[3]
- Essentiel ..... **33,00 €/mois**[3]
- Pro ..... **79,00 €/mois**[3]
- Pro+ ..... **199,00 €/mois**[3]

* Produit non accessible aux Associations de Proximité.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.
(2) Coût de connexion à notre site internet www.caisse-epargne.fr sont ceux fixés selon votre opérateur.
(3) Coût de la connexion Internet selon votre opérateur.

Fonctionnalités	Découverte	Basique	Essentiel	Pro	Pro+
	20 factures incluses*	**60 factures incluses***	**100 factures incluses***	**200 factures incluses***	**500 factures incluses***
FACTURATION CLIENT					
Création des devis, factures clients	✓	✓	✓	✓	✓
Relances et programmation de factures	✓	✓	✓	✓	✓
Rapport des ventes	✗	✓	✓	✓	✓
Encaissements clients via lien de paiement joint à vos factures**	✗	✗	✓	✓	✓
FACTURES FOURNISSEURS					
Import et collecte automatisés des factures fournisseurs	✓	✓	✓	✓	✓
Planification et exécution des virements fournisseurs**	✓	✓	✓	✓	✓
PRE-COMPTABILITE					
Rapprochement bancaire assisté	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion et export de vos documents et écritures vers les logiciels comptables	✓	✓	✓	✓	✓

*Volume mensuel de factures d'achats et de ventes. Au-delà du nombre de factures inclus dans les offres, un surplus de 10 € HT sera facturé par lot de 20 factures supplémentaires pour les offres Découverte et Basique, et un surplus de 20€ HT pour 50 factures pour les offres Essentiel, Pro et Pro+. Ces lots sont valables uniquement pour le mois en cours et ne peuvent pas être reportés au mois suivant. L'ajout d'une banque externe est facturé 5€ HT par banque supplémentaire. Un accès supplémentaire à l'application Notes de Frais est facturé 5€ HT par utilisateur supplémentaire.
**Les fonctionnalités "Synchronisation des comptes externes", "Lien d'encaissement client" et "Paiement fournisseur" disponibles dans le service gestion de factures, s'appuient sur les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement de Perspecteev (sous le nom de Bridge) ainsi que sur le service d'information sur les comptes de Powens, fournis par ces deux établissements de paiement aux clients des Caisses d'Epargne. Perspecteev, SAS au capital social de 759 916,80 euros, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 529196 313. Siège social : 4 rue de la Pierre Levée - 75011 Paris. Powens, SAS au capital social de 38 674,20 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 749 867 206. Siège social : 84 rue Beaubourg, 75003. Perspecteev et Powens sont des établissements de paiement agréés en France, contrôlés et supervisés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

6 LA BANQUE À DISTANCE

Fonctionnalités	Découverte	Basique	Essentiel	Pro	Pro+
Synchronisation de vos comptes bancaires **	**Comptes professionnels detenus dans votre Banque***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels detenus auprès d'1 banque externe***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels detenus auprès de 2 banques externes***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels detenus auprès de vos autres banques externes**
Pour le Comptable : Accès externalisé à l'espace gestion de factures	✓	✓	✓	✓	✓
SUIVI FINANCIER & TRESORERIE					
Suivi de trésorerie sur la base des factures à encaisser et à payer	✗	✓	✓	✓	✓
Suivi des échéances clients et fournisseurs	✗	✗	✓	✓	✓
Anticipation de la TVA	✗	✗	✓	✓	✓
Elaboration de tableaux prévisionnels de trésorerie personnalisés	✗	✗	✗	✓	✓
NOTES DE FRAIS					
Application dédiée aux notes de frais	**1 utilisateur***	**1 utilisateur***	**2 utilisateurs***	**5 utilisateurs***	**25 utilisateurs***

*Volume mensuel de factures d'achats et de ventes. Au-delà du nombre de factures inclus dans les offres, un surplus de 10 € HT sera facturé par lot de 20 factures supplémentaires pour les offres Découverte et Basique, et un surplus de 20€ HT pour 50 factures pour les offres Essentiel, Pro et Pro+. Ces lots sont valables uniquement pour le mois en cours et ne peuvent pas être reportés au mois suivant. L'ajout d'une banque externe est facturé 5€ HT par banque supplémentaire. Un accès supplémentaire à l'application Notes de Frais est facturé 5€ HT par utilisateur supplémentaire.
**Les fonctionnalités "Synchronisation des comptes externes", "Lien d'encaissement client" et "Paiement fournisseur" disponibles dans le service gestion de factures, s'appuient sur les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement de Perspecteev (sous le nom de Bridge) ainsi que sur le service d'information sur les comptes de Powens, fournis par ces deux établissements de paiement aux clients des Caisses d'Epargne. Perspecteev, SAS au capital social de 759 916,80 euros, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 529196 313. Siège social : 4 rue de la Pierre Levée - 75011 Paris. Powens, SAS au capital social de 38 674,20 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 749 867 206. Siège social : 84 rue Beaubourg, 75003. Perspecteev et Powens sont des établissements de paiement agréés en France, contrôlés et supervisés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

BON À SAVOIR

Consultez et gérez vos comptes également depuis votre smartphone sur notre site mobile www.m.caisse-epargne.fr, ou sur votre appli BANXO - Caisse d'Epargne si vous êtes équipé du service DEI Pro ou CE net - Caisse d'Epargne si vous êtes équipé du service CE net (applis accessible sur iPhone® ou Androïd) App Store Google Play.

>WEBPROTECTION

- Service de Banque à Distance sur Internet pour les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs ..... **Gratuit**[1]

>PULCEO CONNECT

BON À SAVOIR

Pulceo Connect permet l'agrégation de comptes ainsi que la gestion de trésorerie multi-comptes, à travers le service d'initiation de virements (sous réserve de disponibilité). Pulceo Connect fonctionne sur un site internet et une application mobile dédiés. Il peut aussi être accessible via DEI Pro, CE net ou Pulcéo pour les clients équipés de ces services.

- PULCEO Connect TVA ..... **9,00 €/mois**
  - Option gestion du risque commercial TVA ..... **10,00 €/mois**

>ALERTECUREUIL PRO

- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS
  - Forfait mensuel (dans la limite de 40 SMS) ..... **5,05 €**
  - SMS supplémentaire (coût par SMS) ..... **0,20 €**
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par e-mail
  - Forfait mensuel (nombre illimité d'e-mails) ..... **5,05 €**

>SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- SOL SMS ..... **Gratuit**
- Secur'Pass ou Secur'Pass Pro ..... **Gratuit**
  Dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée.
- Lecteur CAP TVA ..... **10,50 €/lecteur**
- Carte Secur@ccès ..... **10,40 €/an**
- Frais d'opposition de la carte Secur@ccès par la banque ..... **18,50 €**
- Frais de refabrication de carte Secur@ccès ..... **14,80 €**
- Frais de demande de réédition du code confidentiel ..... **11,70 €**

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

6 LA BANQUE À DISTANCE

- Certificat électronique Certiceo (abonnement 3 ans) TVA ..... **190,00 € pour 3 ans**

BON À SAVOIR
Le Certificat Électronique est un gage de sécurité supplémentaire pour vos opérations en ligne. Il vous permet notamment sur Direct Ecureuil Pro de saisir de nouveaux RIB, afin d'effectuer des virements sans avoir à contacter votre Agence.

DÉFINITION : SecurPass et Secur'Pass Pro
Sécur'Pass pour DEI Pro et Sécur'Pass Pro pour CE net sont des services gratuits d'authentification forte qui sécurisent vos paiements par carte bancaire sur internet et les opérations sensibles que vous effectuez régulièrement sur l'espace de banque à distance (virements, ajout de bénéficiaires de virement, signature électronique de vos contrats/remises) sur ordinateur ou sur les applications mobile Caisse d'Epargne. Sécur'Pass Pro sécurise aussi les opérations que vos collaborateurs effectuent.

DÉFINITION : Carte Secur@ccès
Une carte d'authentification Secur@ccès, avec son code confidentiel, qui doit être utilisée avec un lecteur CAP.

DÉFINITION : Lecteur CAP
Il permet de sécuriser la réalisation de vos opérations sur les espaces de Banque à Distance Caisse d'Epargne et lors d'un achat sur internet en apportant une authentification forte ou en apposant une signature électronique avec le lecteur, dans lequel vous insérez votre carte Secur@ccès ou votre CB à usage Professionnel.

DÉFINITION : Certificat électronique Certiceo
Le Certificat Électronique est une solution d'identité numérique qualifié EIDAS qui permet de sécuriser vos échanges sur internet en apportant une authentification forte ou en apposant une signature électronique.
Le certificat électronique est délivré sur clé USB.

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

DÉFINITION : services de gestion de compte via des échanges de données informatisées
À l'aide d'un logiciel de gestion installé sur votre ordinateur, ou accessible sur internet, vous pouvez, par une connexion EBICS ou SWIFT mise en place par la Caisse d'Epargne, télétransmettre vos fichiers de virements, prélèvements, LCR.

>CE NET REMISES

BON À SAVOIR
Caisse d'Epargne met à votre disposition la saisie en ligne et la transmission de fichier sur notre solution Internet CE net Remises mais également la récupération des comptes-rendus de traitement, des relevés de modifications de coordonnées bancaires, des relevés de comptes, des relevés de mobilité bancaire et des impayés et la gestion des habilitations des utilisateurs. Cette solution inclut les fonctionnalités du service CE net Comptes.

- Frais de mise en place du service TVA ..... **60,00 €**(1)
- Frais d'intervention suite à mise à disposition des relevés de comptes, d'un nouveau mot de passe ..... **Nous consulter**(1)
- Frais de modification sur l'abonnement ..... **12,50 €**(1)
- Abonnement au Service de remise d'ordres ..... **À partir de 40,00 €/mois**(1)

>SERVICE GESTION DE FACTURES TVA

BON À SAVOIR :
Le service Gestion de factures facilite le passage à la facturation électronique et permet de préparer la comptabilité d'une activité professionnelle. Ce service est accessible via DEI PRO, CE net Comptes ou CE net Remises. Pour souscrire le service, les clients doivent être équipés de l'un de ces services de banque à distance.

- Découverte ..... **Gratuit**(2)
- Basique ..... **18,00 €/mois**(2)
- Essentiel ..... **33,00 €/mois**(2)
- Pro ..... **79,00 €/mois**(2)
- Pro+ ..... **199,00 €/mois**(2)

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.
(2) Coût de la connexion Internet selon votre opérateur.

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

Fonctionnalités	Découverte	Basique	Essentiel	Pro	Pro+
	20 factures incluses*	**60 factures incluses***	**100 factures incluses***	**200 factures incluses***	**500 factures incluses***
FACTURATION CLIENT					
Création des devis, factures clients	✓	✓	✓	✓	✓
Relances et programmation de factures	✓	✓	✓	✓	✓
Rapport des ventes	✗	✓	✓	✓	✓
Encaissements clients via lien de paiement joint à vos factures**	✗	✗	✓	✓	✓
FACTURES FOURNISSEURS					
Import et collecte automatisés des factures fournisseurs	✓	✓	✓	✓	✓
Planification et exécution des virements fournisseurs**	✓	✓	✓	✓	✓
PRE-COMPTABILITE					
Rapprochement bancaire assisté	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion et export de vos documents et écritures vers les logiciels comptables	✓	✓	✓	✓	✓

*Volume mensuel de factures d'achats et de ventes. Au-delà du nombre de factures inclus dans les offres, un surplus de 10 € HT sera facturé par lot de 20 factures supplémentaires pour les offres Découverte et Basique, et un surplus de 20€ HT pour 50 factures pour les offres Essentiel, Pro et Pro+. Ces lots sont valables uniquement pour le mois en cours et ne peuvent pas être reportés au mois suivant. L'ajout d'une banque externe est facturé 5€ HT par banque supplémentaire. Un accès supplémentaire à l'application Notes de Frais est facturé 5€ HT par utilisateur supplémentaire.
**Les fonctionnalités "Synchronisation des comptes externes", "Lien d'encaissement client" et "Paiement fournisseur" disponibles dans le service gestion de factures, s'appuient sur les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement de Perspecteev (sous le nom de Bridge) ainsi que sur le service d'information sur les comptes de Powens, fournis par ces deux établissements de paiement aux clients des Caisses d'Epargne. Perspecteev, SAS au capital social de 759 916,80 euros, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 529196 313. Siège social : 4 rue de la Pierre Levée - 75011 Paris. Powens, SAS au capital social de 38 674,20 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 749 867 206. Siège social : 84 rue Beaubourg, 75003. Perspecteev et Powens sont des établissements de paiement agréés en France, contrôlés et supervisés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

Fonctionnalités	Découverte	Basique	Essentiel	Pro	Pro+
Synchronisation de vos comptes bancaires **	**Comptes professionnels detenus dans votre Banque***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels detenus auprès d'1 banque externe***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels detenus auprès de 2 banques externes***	**Comptes professionnels détenus dans votre Banque + les comptes professionnels detenus auprès de vos autres banques externes**
Pour le Comptable : Accès externalisé à l'espace gestion de factures	✓	✓	✓	✓	✓
SUIVI FINANCIER & TRESORERIE					
Suivi de trésorerie sur la base des factures à encaisser et à payer	✗	✓	✓	✓	✓
Suivi des échéances clients et fournisseurs	✗	✗	✓	✓	✓
Anticipation de la TVA	✗	✗	✓	✓	✓
Elaboration de tableaux prévisionnels de trésorerie personnalisés	✗	✗	✗	✓	✓
NOTES DE FRAIS					
Application dédiée aux notes de frais	**1 utilisateur***	**1 utilisateur***	**2 utilisateurs***	**5 utilisateurs***	**25 utilisateurs***

*Volume mensuel de factures d'achats et de ventes. Au-delà du nombre de factures inclus dans les offres, un surplus de 10 € HT sera facturé par lot de 20 factures supplémentaires pour les offres Découverte et Basique, et un surplus de 20€ HT pour 50 factures pour les offres Essentiel, Pro et Pro+. Ces lots sont valables uniquement pour le mois en cours et ne peuvent pas être reportés au mois suivant. L'ajout d'une banque externe est facturé 5€ HT par banque supplémentaire. Un accès supplémentaire à l'application Notes de Frais est facturé 5€ HT par utilisateur supplémentaire.
**Les fonctionnalités "Synchronisation des comptes externes", "Lien d'encaissement client" et "Paiement fournisseur" disponibles dans le service gestion de factures, s'appuient sur les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement de Perspecteev (sous le nom de Bridge) ainsi que sur le service d'information sur les comptes de Powens, fournis par ces deux établissements de paiement aux clients des Caisses d'Epargne. Perspecteev, SAS au capital social de 759 916,80 euros, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 529196 313. Siège social : 4 rue de la Pierre Levée - 75011 Paris. Powens, SAS au capital social de 38 674,20 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 749 867 206. Siège social : 84 rue Beaubourg, 75003. Perspecteev et Powens sont des établissements de paiement agréés en France, contrôlés et supervisés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

7 EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

>CE NET EDI (EBICS)

- Frais de mise en place du service TVA ..... **60,00 €**
- Abonnement EBICS T TVA ..... **À partir de 45,00 €/mois**
- Abonnement EBICS TS TVA ..... **À partir de 45,00 €/mois**
- Service Gestion des Factures TVA ..... **Nous consulter**

>PULCEO TVA

BON À SAVOIR

PulCEo est une gamme de solutions multi-bancaires en ligne pour la consultation de comptes ainsi que la gestion de trésorerie et d'opérations bancaires. L'offre PulCEo.fr implique un abonnement CE Net EDI (EBICS).

- Abonnement mensuel
  - Abonnement Pulceo Pro ..... **45,00 €/mois**
  - Abonnement PulCEo.fr[1] + EBICS incluant 3 banques ..... **À partir de 85,00 €/mois**
  - Frais de mise en place du service (par téléphone ou sur site) ..... **À partir de 350,00 €**
- Services supplémentaires
  - Option par banque supplémentaire ..... **12,00 €/mois**
  - Options complémentaires(durée d'historique étendue, comptes supplémentaires, PulCEo Mobile élargi, Diamond, facturation électronique, signature électronique des mandats de prélèvement SEPA, rapprochement automatique des écritures prévisionnelles, propositions d'équilibrages des soldes des comptes...) ..... **Nous consulter**

>SWIFTNET TVA

- Frais de mise en place du service ..... **Nous consulter** TVA
- Abonnement mensuel SWIFTNet FileAct ..... **Nous consulter** TVA
- Abonnement mensuel services FIN ..... **Nous consulter** TVA

>AUTRES PRESTATIONS

- Relevé d'opérations de virement et prélèvements SEPA écartées en comptabilité brute (CAMT 054) ..... **5,00 €/mois**
- Relevés d'opérations (virements reçus, prélèvements reçus) par compte ..... **Nous consulter**
- Relevés format CFONB, XML et format MT940 ..... **Nous consulter**
- Accès multiple tout protocole ..... **Nous consulter**
- Outil de gestion de mandat prélèvement SEPA ..... **Nous consulter** TVA
- Abonnement experts comptables, rapatriement des relevés de comptes ..... **Nous consulter** TVA
- Services complémentaires ..... **Nous consulter**

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

>LA MONÉTIQUE

- Commission monétique sur paiement ..... **Nous consulter**
- Relevé d'édition monétique mensuel et décadaire ..... **Gratuit**
- Relevé d'édition monétique hebdomadaire ..... **13,15 €/trimestre**
- Relevé d'édition monétique journalier ..... **54,80 €/trimestre**
- Frais de traitement des impayés cartes bancaires ..... **66,00 €/impayé**
- Frais sur contrat inactif ..... **28,00 €/an**
- Frais de consommables - Prix forfaitaire TVA
  (dans la limite de 200 rouleaux de papier thermique) ..... **15,00 €/an**
- Relevé Annuel de Frais d'Encaissement Cartes (RAFEC) ..... **Gratuit**
- Relevé Mensuel de Frais d'Encaissement Cartes (RMFEC) ..... **Gratuit**
- Frais de recherche sur historique de télécollecte, sur erreur de montant
  et sur erreur non fondée TVA ..... **16,60 €**

>LES TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES (TPE)

BON À SAVOIR

La Caisse d'Epargne vous propose une gamme complète de terminaux de paiement électroniques en location, performants et au meilleur prix, avec un service inclus de maintenance et d'assistance téléphonique. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre Conseiller Professionnel.
Les prix indiqués intègrent la préparation, la livraison et la maintenance du terminal sur le territoire français.

- Location de TPE couvrant l'ensemble des besoins des commerçants,
  du standard au Premium TVA ..... **À partir de 9,90 €/mois**
  Durée d'engagement 12 mois, 24 mois ou 48 mois.
  TPE Premium : une solution allant au-delà du paiement avec des applications utiles à l'activité quotidienne, avant, pendant et après la vente.
- Installation de logiciels spécifiques TVA ..... **À partir de 15,00 €**
  - Frais de dossier ..... **À partir de 50,00 €**
- Indemnités applicables dans le cadre d'un contrat de location (résiliation anticipée,
  non restitution de matériel, échange, équipement hors d'usage) ..... **Nous consulter**
- Initialisation d'un terminal de paiement non loué chez BPCE Payment Services TVA ..... **35,00 €**
- Carte de domiciliation TVA ..... **4,00 €/carte**

> TAP TO PAY TVA ..... **Nous consulter**

L'encaissement en sans contact depuis un smartphone. Sous réserve de compatibilité de votre smartphone, voir conditions. Tap to Pay nécessite une connexion internet[1] et l'application Tap to Pay Caisse d'Epargne.

(1) Coût de connexion internet selon votre opérateur

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

>LE PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES (PLBS)..... Nous consulter

BON À SAVOIR
L'offre monétique Accepteurs PLBS (Paiement pour la Location de Biens et Services) est une solution d'acceptation permettant de réaliser des demandes de pré-autorisation pour la location de biens ou de services.

> HEOH[1] TVA..... Nous consulter

L'offre Heoh de Heoh PAYMENTS propose différentes solutions pour faciliter la collecte de dons via des bornes, TPE, ...

>CE BOOST PAY BUSINESS[2] TVA

DÉFINITION : Système d'encaissement tout-en-un pour simplifier l'activité du commerçant avec un unique équipement qui réunit un TPE et un logiciel de caisse digitale. Solution à découvrir sur www.ce-boost-pay-fr[3].

- Abonnement CE boost Pay Business..... **À partir de 65,50 €/mois**
  - Caisse AddicTill (conçue pour tous types de commerce)
  - Caisse Beauté (dédiée au secteur de la beauté)
- Frais de dossier, modalités de sortie du contrat..... **Nous consulter**
- Durée d'engagement..... **48 mois**

>ONEY PROXI[4][5]

BON À SAVOIR
Offrez plus de souplesse à vos clients en leur proposant de régler par carte bancaire en 3 ou 4 fois, avec ou sans frais.

- Paiement en 3 ou 4 fois..... **% du montant TTC de l'achat réalisé par carte bancaire réparti entre le client et le commerçant**
- Paiement en 3 ou 4 fois sans frais..... **% du montant TTC de l'achat réalisé par carte bancaire pris en charge uniquement par le commerçant**
- Pour connaître les %..... **Nous consulter**

(1) Services Heoh de Heoh Payments proposés par Caisse d'Epargne. HEOH PAYMENTS, société par actions simplifiées au capital de 882 374,00 euros. Siège social : 5 rue du Chevalier Saint Georges, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 838 460 962 au RCS Paris, agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (l'ACPR) en qualité d'établissement de paiement sous le numéro interbancaire (CIB) 11568, figurant sur la liste des établissements de paiement agréés consultable sur le registre REGAFI tenu par l'ACPR (www.regafi.fr) (l'« Établissement de Paiement »).
(2) CE Boost Pay Business est une offre de BPCE Payment Services - Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 53 559 264,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 345 155 337, dont le siège social est situé 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris.
(3) Coût de connexion à notre site internet www.ce-boost-pay-fr sont ceux fixés selon votre opérateur.
(4) L'offre de paiement en 3x 4x, est une offre de Oney Bank proposée par Caisse d'Epargne. Ce service est souscrit par le professionnel directement auprès de Oney Bank. Offre de financement sans assurance avec apport obligatoire. Réservée aux particuliers et valable pour tout achat de 100€ à 3000€. Sous réserve d'acceptation par Oney Bank. Oney Bank - SA au capital de 71 801 205€ - 34 Avenue de Flandre 59 170 Croix - 546 380 197 RCS Lille Métropole - n° Orias 07 023 261 www.orias.fr.
(5) Offre de financement sans assurance avec apport obligatoire, réservée aux particuliers et valable pour tout achat de 100€ à 3000€. Sous réserve d'acceptation par Oney Bank.

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

>E-COMMERCE TVA

- Inscription
  - SP PLUS PRO ..... **175,00 €**
  - SP PLUS Pro Expert ..... **250,00 €**
  - Je paie en ligne EXPRESS ..... **50,00 €**

DÉFINITION : Jepaieenligne EXPRESS
Jepaieenligne EXPRESS est une application vous permettant d'encaisser des transactions directement depuis votre Smartphone, votre tablette, votre ordinateur ou votre TPE Premium (cf. suppra).

- Abonnement mensuel
  - PAYPLUG[2] ..... **Nous consulter**
  - SP PLUS PRO ..... **19,00 €**
  - SP PLUS Pro Expert ..... **30,00 €**
  - Je paie en ligne EXPRESS ..... **5,00 €**

	SP Plus Pro	SP Plus Pro Expert	Je paie en ligne[3]	Je paie en ligne EXPRESS
Canal de vente				
Site WEB marchand	√	√	X	X
VAD (téléphone, courrier, fax, email)	**5 €/mois***	**5 €/mois***	X	X
Paiement par lien incluant le contrat VADS (SMS, email,...)	X	**5 €/mois**	**5 €/mois**	√
Formulaire de collecte de données hébergé par SP PLUS	X	X	√	**10 €/mois**
Moyen de paiement				
Cartes bancaires, Visa, Mastercard, eCB	**0,13 €/trans**	**0,13 €/trans**	**0,13 €/trans**	**0,13 €/trans**
Cartes privatives	**0,13 €/trans**	**0,13 €/trans**	**0,13 €/trans**	**0,13 €/trans**
American Express	**5 €/mois**	√	X	**5 €/mois**
PayPal				
Cetelem				
Typologie de paiement				
Paiement à la commande	√	√	√	√
Paiement à la livraison	√	√	√	√
Paiement différé	√	√	√	√

X Service non disponible.
√ Service offert en standard.
* Service en option.

(1) Regicom, nom commercial Regicom Webformance, SASU au capital de 5 000 000 € - RCS Nanterre n° 525 312 294 - Siège social : 36-40 Rue Raspail, 92300, LEVALLOIS PERRET, France.
(2) Service de la société Payplug Enterprise, proposé par Caisse d'Epargne. PayPlug Enterprise, société par actions simplifiée au capital de 34 444 886,11 €, et immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro RCS 443 222 682. Siège social : 23-25 avenue de France, 75013 Paris. Établissement de paiement agréé en France par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.
(3) je paie en ligne n'est plus commercialisé.

8 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

	SP Plus Pro	SP Plus Pro Expert	Je paie en ligne[1]	Je paie en ligne EXPRESS
Gestion compte client (abonnement et/ou identifiant)	X	15 €/mois*	√	√
Paiement par e-mail	X	5 €/mois*	5 €/mois*	√
Back-office de gestion des paiements				
Mode interface sécurisé	√	√	√	√
Mode WEB services	X	500 €*	X	X
Aide à la décision				
Module d'aide à la décision : niveau 1	15 €/mois*	√	15 €/mois*	X
Module d'aide à la décision : niveau 2	X	10 €/mois*	10 €/mois*	X
Reporting				
Email de confirmation de paiement au commerçant	√	√	√	√
Fichier reporting transactions et opérations	10 €/mois*	√	10 €/mois*	X
Rapprochement bancaire visuel				X
Rapprochement bancaire visuel et par fichier	X	25 €/mois*	25 €/mois*	X
Rapprochement impayés visuel et par fichier				X
Services additionnels				
Insertion d'un logo (page paiement et e-mail de confirmation)	√	√	√	√
Email de confirmation de paiement à l'internaute	√	√	√	√
Pages de paiement en multilangues	√	√	√	√
Affichage montant en multidevises	X	√	X	√
Modalités de facturation spécifique				
Service saisonnier	10 €/mois*	10 €/mois*	10 €/mois*	X

X Service non disponible.
√ Service offert en standard.
* Service en option.

(1) Jepaieenligne n'est plus commercialisé.

9 SERVICES EXTRA-BANCAIRES[1]

>IZ E-COMMERCE[1] ..... Nous consulter TVA

DÉFINITION : IZ e-commerce
Avec l'offre IZ e-commerce de Regicom, partenaire de Caisse d'Epargne, bénéficiez des conseils de spécialistes de la création de sites internet et spécialistes de la visibilité en ligne et sur les réseaux sociaux, pour développer votre activité.

>JEDECLARE.COM

Solution d'échange de données par télétransmission permettant la télécollecte de liasses fiscales et la télétransmission de relevés de compte avec les Experts comptables adhérents.

- Frais d'adhésion au service..... **Nous consulter** TVA

>AVANCE ET GESTION DU TIERS-PAYANT

- Avance et gestion du tiers-payant ..... **Nous consulter**

Solution de gestion du tiers payant (rapprochement des écritures, récupération des remboursements auprès de la sécurité sociale et des mutuelles, gestion des impayés...)[2] et avance de fonds par la Caisse d'Epargne pour couvrir le décalage de trésorerie, le temps du remboursement total.

(1) Regicom, nom commercial Regicom Webformance, SASU au capital de 5 000 000 € - RCS Nanterre n° 525 312 294 - Siège social : 36-40 Rue Raspail, 92300, LEVALLOIS PERRET, France.
(2) Prestations assurées par EMIS SANTE, nom commercial SANTE PRO, SAS au capital social de 30 000 euros, immatriculé(e) au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 489 470 930, dont le siège social est situé au 331 rue de la Rotonde, 42153 RIORGES.

10 FINANCEMENT[1]

>FINANCEMENT BANCAIRE COURT TERME

DÉCOUVERT

- Découvert autorisé
  - Taux d'intérêt ..... **Intérêts calculés sur le solde débiteur du compte-courant**
- Frais de dossier sur découvert et Commission d'engagement
  - Commission calculée **lors de la mise en place du crédit** en appliquant un % sur le montant du découvert autorisé. Elle est perçue **annuellement ou trimestriellement** **1%**
  - Minimum ..... **80,00 € / dossier**
  - Maximum ..... **1 000 € / dossier**
  - Frais de renouvellement ou réexamen annuel ..... **1% / an**
  - Minimum ..... **80,00 € / dossier**
  - Maximum ..... **1 000 € / dossier**
- Commission de dépassement sur autorisation (majoration taux client).. **+ 4 % dans la limite du taux réglementaire**

COMMISSIONS[2]

- Commission sur le plus fort découvert ..... **0 ,10 % maximum/trimestre**
  Commission calculée en appliquant un pourcentage sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois. Perçue à chaque arrêté, trimestriel par défaut, elle est calculée chacun des mois consécutifs de la période séparant deux arrêtés, en prenant en compte le plus fort découvert du mois.
- Commission d'immobilisation ..... **1,80 % maximum**
  Commission prélevée au titre d'un solde débiteur permanent sur la période d'arrêté. Elle est calculée en appliquant un taux sur les nombres débiteurs de la période.

ESCOMPTE[3]

- Frais de dossier ..... **1 % mini 100 €**
- Taux d'intérêt[4] ..... **Nous consulter**
  - Minimum d'intérêt perçu ..... **8,10 €**
- Commission sur billet financier ..... **39,50 €**

MOBILISATION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILLY)

- Frais de mise en place du dossier ..... **1 %**
  - Minimum ..... **81,00 €**
- Commission de bordereau ..... **21,00 €**
- Commission par créance cédée ..... **10,00 €**

(1) Après étude de votre dossier par la Caisse d'Epargne et sous réserve de son acceptation.
(2) Perçues sur le solde débiteur du compte courant en cas de découvert autorisé et non autorisé.
(3) Intérêts de l'escompte calculés en fonction du taux d'intérêt, de la durée et du montant des effets escomptés.
(4) Dans le cas où l'indice de référence serait inférieur à zéro, il sera alors considéré comme étant égal à zéro.

10 FINANCEMENT

- Commission de notification / courrier ..... **25,30 €**
- Frais d'incident de paiement de la créance ..... **25,30 €**
- Commission de renouvellement / prorogation ..... **22,00 €**
- Commission de relance ..... **25,30 €**
- Commission de mise en impayé ..... **30,00 €**
- Edition d'échéancier de créance ..... **2,60 €**
- Commission d'envoi à l'acceptation ..... **Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Récapitulatif annuel des frais relatifs aux produits de financement à court terme ..... **Gratuit**

AFFACTURAGE

- Contrat d'affacturage ..... **Nous consulter**
- FlashFactures ..... **4,95 % du montant financé des factures confiées**

Offre de financement à la facture, FlashFactures vous permet d'obtenir en avance le règlement de vos factures B to B. Simple, rapide, digitale et sans engagement, notre solution a été pensée pour vos besoins ponctuels de financement. Sous réserve d'acceptation par BPCE Factor.

> FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES CRÉDITS MOYEN ET LONG TERME

- Frais de dossier (en % sur le capital emprunté)
  - Concours Moyen Long Terme ..... **1 %**
  - Minimum de perception ..... **500,00 €**
- Ecureuil Crédit Express ..... **1 %**
  - Minimum de perception ..... **250,00 €**
  - Maximum de perception ..... **500,00 €**
- Frais d'annulation de prêt après rédaction du contrat ..... **100,00 €**
- Commission de débit partiel ..... **100,00 €**
- Crédits complexes (LBO, rachat de parts, ...) ..... **Nous consulter**

CRÉDIT-BAIL MOBILIER TVA

S'ajoutent éventuellement tous les droits d'enregistrement, tous les frais d'inscription initiale, de modification et de renouvellement, de signification et tous les frais dus à la radiation.

CRÉDIT-BAIL MOBILIER - CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION		
TYPE D'ACTES	PRIX HT (hors forfait SAV)	FORFAIT SAV - 2,50 € H.T./mois
Frais de dossiers	**2% du montant du prix H.T. du matériel avec un minimum de 200,00 € H.T.**	**Non inclus**
Frais de prise d'inscription au Greffe	**30,00 €**	**Non inclus**

10 FINANCEMENT

CRÉDIT-BAIL MOBILIER - CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION		
TYPE D'ACTES	PRIX HT (hors forfait SAV)	FORFAIT SAV - 2,50 € H.T./mois
Inscription d'un nantissement (incluant les frais légaux variant en fonction du montant du financement)	**300,00 €**	**Non inclus**
Frais d'annulation assurance - parcours non finalisé par le client	**50,00 €**	**Non inclus**
Gestion de subventions	**250,00 €**	**Non inclus**
Annulation ou modification d'assurance	**50,00 €**	**Inclus**
Mainlevée d'opposition	**50,00 €**	**Inclus**
Gestion d'un sinistre matériel	**200,00 €**	**Inclus**
Gestion d'un sinistre à la personne (décès, invalidité et incapacité)	**150,00 €**	**Inclus**
Réédition de documents hors espace client (contrats, échéanciers, ...)	**50,00 €**	**Inclus**
Changement d'adresse postale y compris NPAI	**50,00 €**	**Inclus**
Changement de dénomination sociale (sans changement de n° Siren)	**50,00 €**	**Inclus**
Radiation de publicité ou de gage[1]	**50,00 €**	**Inclus**
Modification de la date d'échéancement (hors intérêt intercalaire)	**100,00 €**	**Inclus (hors intérêt intercalaire)**
Changement de domiciliation bancaire ou frais de mise en place d'un avis de prélèvement[2]	**50,00 €**	**Non inclus**
Changement du mode de règlement - hors prélèvement[1]	**50,00 € par échéance (chèque ou virement)**	**Non inclus**
Décompte de sortie anticipée non suivi d'effet hors espace client[1]	**50,00 €**	**Inclus**
Attestations diverses (crédit impôt recherche, taxes à l'essieu, ...), autorisation de sortie du territoire[3]	**50,00 €**	**Inclus**
Renseignement recherchés pour un tiers (expert comptable, commissaire aux comptes, ...)	**150,00 €**	**Inclus**
Transfert au nom d'un nouveau locataire[1]	**300,00 €**	**Non inclus**

(1) Sous réserve d'acceptation de l'opération.
(2) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal.
(3) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

10 FINANCEMENT

CRÉDIT-BAIL MOBILIER - CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION		
TYPE D'ACTES	PRIX HT (hors forfait SAV)	FORFAIT SAV - 2,50 € H.T./mois
Modification du plan de remboursement[1]	**300,00 €**	**Non inclus**
Modification ou mainlevée de garantie[1]	**250,00 €**	**Inclus**
Frais de réaménagement amiable du plan de remboursement du contrat[1]	**300,00 €**	**Non inclus**
Frais de dossier de recouvrement - moratoire	**250,00 €**	**Non inclus**
Frais de représentation sur impayés	**20,00 €**	**Non inclus**
Taux d'intérêt de retard	**1% par mois commencé**	**Non inclus**
Indemnité forfaitaire	**40,00 €**	**Non inclus**
Gestion des amendes, taxes diverses pour le compte du locataire	**50,00 €**	**Non inclus**

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER ..... **Nous consulter**

LA LOCATION LONGUE DURÉE ..... **Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Edition de justificatif d'intérêts payés
  - En agence ..... **Gratuit**
  - En envoi en recommandé ..... **6,60 €**
- Duplicata de contrat à la demande du client ..... **61,00 €/acte**
- Demande de remboursement anticipé ou de décompte de remboursement anticipé ..... **102,00 €**
- Demande d'opposition au prix de vente ..... **102,00 €**

(1) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

10 FINANCEMENT

- Indemnité de remboursement anticipé ..... **Selon contrat**
- Changement de compte de prélèvement d'un prêt ..... **16,20 €**
- Duplicata de tableau d'amortissement
  (hors édition pour modularité d'échéance à date anniversaire) ..... **31,00 €**
- Frais d'avenant de changement de quantième (date d'échéance) ..... **102,00 €**
- Frais d'avenant financier (changement de taux) ..... **1 % du capital restant dû**
  - Minimum ..... **912,00 €**
- Frais d'avenant d'assurances (modification)* ..... **1 % du capital restant dû**
  - Minimum ..... **507,00 €**
- Frais d'avenant de garanties (modification) ..... **1 % du capital restant dû**
  - Minimum ..... **507,00 €**
- Frais d'avenant de réduction de durée de prêt ..... **1 % du capital restant dû**
  - Minimum ..... **507,00 €**
- Frais d'avenant de réaménagement de prêt
  (augmentation durée - report d'échéances) ..... **1 % du capital restant dû**
  - Minimum ..... **507,00 €**
- Frais d'avenant de modification d'Emprunteur ..... **1 % du capital restant dû**
  - Minimum ..... **507,00 €**
- Attestation de fin de prêt ou divers ..... **21,30 €**

> ASSURANCE DES EMPRUNTEURS[1][2]

- Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur ..... **Nous consulter**
  L'assurance des emprunteurs permet de sécuriser votre activité en assurant vos emprunts.
  En souscrivant cette assurance lors de la mise en place du crédit, vous garantissez la prise en charge de tout ou partie du capital restant dû ou des échéances en cas d'aléa de santé des emprunteurs et/ou des cautions.

> CAUTIONS ET GARANTIES

CAUTIONS BANCAIRES

- Commission d'engagement annuelle payable d'avance
  - Minimum ..... **1 % / dossier**
  - Maximum ..... **3 % / dossier**
- Frais d'émission d'un acte simple ..... **60,80 €**
- Frais d'émission d'un acte complexe ..... **Nous consulter**
- Frais d'établissement d'une ligne de caution ..... **Nous consulter**

(1) Contrat assuré par BPCE Vie et CNP Assurances, entreprises régies par le code des assurances.
(2) Produit non accessible aux Associations de Proximité.

10 FINANCEMENT

GARANTIES À PREMIÈRE DEMANDE

- Commision d'engagement annuelle payable d'avance
  - Minimum ..... **2 % / dossier**
  - Maximum ..... **3 % / dossier**
- Frais d'émission d'un acte simple ..... **60,80 €**
- Frais d'acte complexe ..... **Nous consulter**

AUTRES TARIFS

- Avenant sur engagement par signature - Modification de l'acte d'origine ..... **102,00 €**
- Frais d'annulation, de modification ou de dénonciation d'engagement par signature ..... **102,00 €**
- Mainlevée anticipée d'un engagement par signature sur production d'un justificatif ..... **61,00 €**
- Mainlevée anticipée d'un engagement par signature sans production d'un justificatif (acte soumis à l'accord préalable de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin) ..... **92,00 €**

FRAIS DE GARANTIES

S'ajoutent éventuellement les frais de publication légale, les droits d'enregistrement, les frais d'inscription, de signification et les frais dûs à la radiation

- Caution Société de Mutuelle (au % du capital emprunté) ..... **Nous consulter**
- Convention de blocage de compte courant d'associés (par acte) ..... **102,00 €**
- Nantissement de produits détenus en Caisse d'Epargne Auvergne Limousin (par acte) ..... **200,00 €**
- Nantissement de produits hors Caisse d'Epargne Auvergne Limousin (par acte) ..... **253,00 €**
- Nantissement de fonds de commerce (par acte) ..... **350,00 €**
- Gage de matériel / Gage sans dépossession (par acte) ..... **350,00 €**
- Nantissement d'actions (par acte) ..... **102,00 €**
- Nantissement de parts sociales de société (par acte) ..... **350,00 €**
- Gage de véhicule (par acte) ..... **200,00 €**
- Délégation de loyer (par acte) ..... **76,00 €**
- Délégation de contrats d'assurance (par acte) ..... **102,00 €**
- Délégation d'assurance emprunteur (par dossier) ..... **102,00 €**
- Garantie caution personne physique ou morale (par dossier) ..... **102,00 €**
- Cession Dailly ..... **102,00 €**
- Engagement de non cession de parts ..... **102,00 €**
- Renouvellement de garantie (hors Greffe et Impôts)(par dossier) ..... **102,00 €**
- Mainlevée totale ou partielle d'une sureté réelle ou personnelle ..... **102,00 €**
- Autres actes ..... **Nous consulter**
- Prise de garantie pour le compte d'un pool bancaire ..... **1 % mini 1 000 €**

11 L'INGÉNIERIE SOCIALE*

BON À SAVOIR

L'offre Ingénierie Sociale de la Caisse d'Epargne repose sur une combinaison de dispositifs complémentaires permettant au dirigeant de défiscaliser sur le plan personnel et professionnel tout en motivant et fidélisant ses salariés.

- Épargne Salariale (PEI[1], PER COLi[1], Intéressement)
  Les offres BOX OFFICE et ES-PL (Epargne Salariale - Profession Libérale) de la Caisse d'Epargne sont de vrais leviers de défiscalisation.
  Le PEI et PER COLi en sont le réceptacle et permettent au dirigeant[2], ainsi qu'à ses collaborateurs, de se constituer une épargne à moyen terme (PEI) et/ou leur retraite (PER COLi). L'ensemble des offres d'épargne salariale bénéficie d'avantages sociaux et fiscaux tant pour l'entreprise que pour les épargnants ..... **Nous consulter**
- Plan d'Epargne Retraite Obligatoire (PERo) ..... **Nous consulter**
  Le dispositif Plan d'Epargne Retraite Obligatoire (PER Obligatoire), permet à vos salariés, de se constituer une épargne supplémentaire pour la retraite grâce à des versements obligatoires de l'entreprise, et du salarié si le règlement le prévoit.
- Titre-Restaurant "Swile Resto" [3] (carte et chèque) ..... **Nous consulter**
- Titre Cadeau "Swile Cado" [3] (carte et chèque) ..... **Nous consulter**

* Produit non accessible aux Associations de Proximité.
(1) PEI : Plan d'Epargne Interentreprises, PER COLi : Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises.
(2) Les dispositifs d'épargne salariale profitent aux chefs d'entreprise et dirigeants non-salariés employant habituellement entre 1 à 250 salariés (en plus d'eux-mêmes), selon les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
(3) Services fournis par Swile et distribués par Caisse d'Epargne. Swile SAS, 824 012 173 RCS Montpellier, capital social : 90 541,90 €, siège social : 561 rue Georges Méliès - 34000 Montpellier. N°TVA intracommunautaire : FR67824012173.

12 PLACEMENTS FINANCIERS

> LES OPÉRATIONS SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE (MONTANT PAR OPÉRATION SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

- Ouverture d'un compte d'instruments financiers ..... **Gratuit**
- Clôture d'un compte d'instruments financiers ..... **Gratuit**

LES ACHATS ET LES VENTES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

LES FRAIS SUR ORDRE DE BOURSE ACTIONS[1]/OBLIGATIONS/OPCVM/FIA

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

- Opération ferme sur le marché au comptant
  - Par Internet ..... **0,50 %, min. 7,30 €/ordre**
  - Par téléphone (Direct Écureuil - téléconseiller) ..... **1,60 %, min. 20,00 €/ordre**
  - En agence ..... **1,60 %, min. 20,00 €/ordre**
- Ordre annulé ..... **Gratuit**
- Ordre non exécuté ..... **Gratuit**
- OPCVM/FIA[2][3][4]
  - Souscription OPCVM/FIA du réseau Caisse d'Epargne ..... **Nous consulter**
  - Souscription OPCVM/FIA autres réseaux ..... **Nous consulter**
  - Rachat OPCVM/FIA réseau Caisse d'Epargne hors FCP garanti ou à promesse ..... **Gratuit**
  - Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse ..... **Nous consulter**
  - Rachat avant échéance de FCP non garantis ..... **Nous consulter**
  - Autres instruments financiers ..... **Nous consulter**
- Service Règlement Différé ..... **Nous consulter**

> LES PARTS SOCIALES

- Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales, quel que soit le support de détention (compte dédié, CTO, ...) ..... **Gratuit**

(1) Hors fiscalité éventuellement applicable en sus.
(2) Organisme de Placements collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)/Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) : une partie des frais de souscription et de gestion des OPCVM/FIA peut être reversée à la Caisse d'Epargne au titre de son activité de conseil en investissement et de placement.
(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.
(4) Les droits d'entrées et de sorties sont variables selon les OPC figurant sur le Document d'information Clé (DIC).

12 PLACEMENTS FINANCIERS

> LES DROITS DE GARDE TVA

	Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille au 31/12 de chaque année			Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)
	Taux	Minimum de Perception	Maximum de Perception	
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe	**Forfait de 26,50 €**			
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ou d'autres valeurs	**0,40 %**	**36,00 €**	**450,00 €**	**5,00 €**
Portefeuille composé exclusivement de parts sociales Caisse d'Epargne[1]	**Gratuit**			

- Frais de tenue et de gestion de compte d'instruments financiers inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)[1] Application des droits de garde (cf. ci-dessus).

BON À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

- Opérations sur valeurs étrangères ..... **Nous consulter**

> LES AUTRES TARIFS TVA

- Attestation de plus-values (sur IFU) ..... **Gratuit**
- Édition et envoi de l'Imprimé Fiscal Unique (IFU) ..... **Gratuit**
- Duplicata et envoi de l'Imprimé Fiscal Unique (IFU) ..... **12,00 €**
- Délivrance relevé de situation IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) (au 1er janvier) ..... **Gratuit**
- Simulation et aide à la déclaration de revenus ..... **35,50 €/décla.**
- Simulation et aide à la déclaration IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ..... **76,00 €**
- Duplicata de relevé de situation IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ..... **40,50 €**
- Etude patrimoniale "Scan Patrimoine"* ..... **de 100,00 € à 800,00 €**

*Offre non accessible aux Associations de Proximité
(1) Hors fiscalité éventuellement applicable en sus.

12 PLACEMENTS FINANCIERS

> LES TRANSFERTS DE COMPTE-TITRES ORDINAIRE

- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque TVA ..... **115,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**

BON À SAVOIR

Pour obtenir une information complète et détaillée sur les coûts et frais, il convient de se reporter aux documents réglementaires et aux informations pré-contractuelles, propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Caisse d'Epargne fournit au Client. Le client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de la Caisse d'Epargne perçue à ce titre.
La Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.
La Caisse d'Epargne peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

13 COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNELS ET DÉDUCTION ÉPARGNE DE PRÉCAUTION*

> COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNELS

Le Compte Excédent Professionnels est une solution particulièrement adaptée si vous souhaitez faire fructifier de manière sécurisée vos excédents de trésorerie tout en restant libre de vos retraits.
Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence de versement des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

- Taux..... **Taux annuel actuariel brut disponible en agence**(1)

> DÉDUCTION ÉPARGNE DE PRÉCAUTION (DEP)

Le DEP (Déduction Épargne de Précaution) est une solution d'épargne introduite par la loi de finances 2019 dédiée aux exploitants agricoles soumis au régime réel d'imposition. Cette épargne permet de lisser les revenus des exploitants tout en bénéficiant d'une déduction sur le bénéfice imposable à la clôture de l'exercice. Cette épargne peut être mobilisée à tout moment et sans condition.
Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence des versements des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

* Produit non accessible aux Associations de Proximité.
(1) Le taux applicable lors de l'ouverture du compte est susceptible d'évolution sur la base des Conditions et tarifs des principales opérations et services bancaires applicables aux clientèles professionnelles de la Caisse d'Epargne. Le Titulaire sera informé préalablement par la Caisse d'Epargne de cette évolution par message sur le relevé de compte ou par tout moyen à la convenance de cette dernière.

14 LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES[1]

> LES COMPTES EN DEVISES (montant prélevé dans la devise)

- Frais de tenue de compte en devises ..... **70,00 €/trim**
- Commission de mouvement sur les mouvements débiteurs ..... **0,20 % /trim.**

> LES OPÉRATIONS AU DÉBIT

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

En euros

- a) Virement papier :
  Commission proportionnelle ..... **0,10 % /vir.**
  - Minimum de perception ..... **20,00 €/vir.**
- a) Virement télétransmis :
  Commission fixe ..... **16,00 €/vir.**

En devises

- b) Virement papier ou télétransmis :
  Commission de change ..... **0,10 % /vir.**
  - Minimum de perception ..... **20,00 €/vir.**
  - Maximum de perception ..... **120,00 €**
- Virement papier (a+b) :
  - Minimum de perception ..... **40,00 €/vir.**
- Virement télétransmis (a+b) :
  - Minimum de perception ..... **36,00 €/vir.**

> LES OPÉRATIONS AU CRÉDIT

VIREMENTS EN EUROS HORS ZONE SEPA QUEL QUE SOIT LE PAYS OU EN DEVISES

- a) Frais par virement ..... **16,00 €**
- b) Commission de change[1] si virement en devises ..... **0,10 %**
  - Minimum de perception ..... **20,00 €/vir.**
  - Maximum de perception ..... **120,00 €**
  - Minimum de perception si devises (a+b) ..... **36,00 €**
  - Maximum de perception si devises (a+b) ..... **136,00 €**
- Attestation de virement international ..... **10,00 €**

> CHANGE MANUEL

ACHAT ET VENTE DE DEVISES

- Commission de change ..... **Selon cours en vigueur**
- Frais par commande de devises inférieure à 100 € ..... **5,00 €**
- Frais par rachat de devises inférieur à 50 € ..... **5,00 €**

> LES OPÉRATIONS SPÉCIALISÉES À L'INTERNATIONAL*

- Crédit documentaire import et export, garanties internationales, (...) ..... **Nous consulter**

* Produit non accessible aux Associations de Proximité.

(1) Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction

CONDITIONS & TARIFS DES OPÉRATIONS
& SERVICES BANCAIRES SPÉCIFIQUES AUX

15 ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

DÉFINITION : L'offre groupée de services
Votre offre groupée de services (ou forfait) vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel par exemple : chéquier[1], relevés de compte mensuels, exonération des frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiements[2], gestion à distance de vos comptes, etc. En fonction de l'offre groupée de services, d'autres prestations peuvent compléter ces services essentiels et bénéficier également d'avantages tarifaires. Vous pouvez connaître ces conditions en agence.

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES FORFAIT SERVICES ASSOCIATIONS

- Sans carte..... **4,00 €/mois**

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ ASSOCIATIONS

- Sans carte..... **6,50 €/mois**
- Avec carte de retrait Associatis..... **8,00 €/mois**
- Avec carte de paiement Electron
  (arrêt de commercialisation depuis 01/03/2021)..... **9,00 €/mois**
- Avec carte Visa Business à débit immédiat..... **11,00 €/mois**
- Avec carte Visa Gold Business à débit immédiat
  (arrêt de commercialisation depuis 02/11/2015)..... **15,20 €/mois**

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES FORFAIT ASSOCIATIS ESSENTIEL
(arrêt de commercialisation depuis le 24/02/2015)

- Sans carte..... **8,00 €/mois**
- Avec carte de retrait Associatis..... **9,50 €/mois**
- Avec carte de paiement Electron
  (arrêt de commercialisation depuis 01/03/2021)..... **10,50 €/mois**
- Avec carte Visa Business à débit immédiat..... **12,50 €/mois**
- Avec carte Visa Business à débit différé
  (arrêt de commercialisation depuis 24/02/2015) ..... **12,50 €/mois**
- Avec carte Visa Gold Business à débit immédiat
  (arrêt de commercialisation depuis 02/11/2015)..... **16,70 €/mois**
- Avec carte Visa Gold Business à débit différé
  (arrêt de commercialisation depuis 24/02/2015) ..... **16,70 €/mois**
- Avec Protection Juridique[2] mais sans carte..... **11,00 €/mois**

TVA Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.
(1) Service gratuit à l'unité.
(2) Assurance Moyens de Paiement et Protection Juridique sont des contrats assurés par BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances.

CONDITIONS & TARIFS DES OPÉRATIONS
& SERVICES BANCAIRES SPÉCIFIQUES AUX

15 ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

LE COMPTE COURANT

LES OPPOSITIONS

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux
  - Carte Retrait Association ..... **18,50 €**
  - Carte Electron Association (arrêt de commercialisation depuis 01/03/2021) ..... **18,50 €**

FRAIS DE TENUE DE COMPTE (HORS OFFRE GROUPÉE DE SERVICES)

- Comptes ouverts à partir du 01/01/2024 ..... **5,00 €/par trimestre**

LES OPÉRATIONS DE PAIEMENT

LES CARTES (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

CARTES DE RETRAIT (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

- Carte de retrait Associatis ..... **26,00 €/an**

CARTE DE PAIEMENT (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

- Carte de paiement Visa Electron (arrêt de commercialisation depuis 01/03/2021) ..... **39,50 €/an**
- Carte de paiement Visa Business
  - A contrôle de solde systématique ..... **62,50 €/an**
  - A débit immédiat ..... **62,50 €/an**
  - A débit différé (arrêt de commercialisation depuis le 01/01/2015) ..... **62,50 €/an**
- Carte de paiement Visa Gold Business
  - A débit immédiat (cette offre n'est plus commercialisée) ..... **159,00 €/an**
  - A débit différé (arrêt de commercialisation depuis le 01/01/2015) ..... **159,00 €/an**

OPÉRATIONS SUR CARTE

- Remplacement carte de retrait Association ..... **14,80 €**
- Remplacement carte Electron Association ..... **14,80 €**
- Réedition du code confidentiel carte ..... **11,70 €**
- Réedition du code confidentiel carte de retrait association ..... **11,70 €**

CONDITIONS & TARIFS DES OPÉRATIONS
& SERVICES BANCAIRES SPÉCIFIQUES AUX

15 ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

LES ASSURANCES

DÉFINITION : Offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
L'Assurance Moyens de Paiement Pro Plus[1][2] couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de la carte bancaire ou de formules de chèque vierge, détenus sur un compte selon conditions particulières et générales du service. Elle est incluse dans la cotisation de votre forfait professionnel.

- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus[1][2] ..... **20,30 €/an**
- Assurance Moyens de Paiement des associations[1][2] ..... **16,30 €/an**
- Sécurexpress Assurance[1][2] ..... **27,40 €/an**
- Protection et Assurance Juridique[1][2] ..... **60,00 €/an**

BON À SAVOIR
Bénéficiez de l'expertise de nos partenaires de l'assurance pour assurer vos salariés avec une couverture Santé Collective qui s'adapte à vos besoins et à votre budget.

LA BANQUE À DISTANCE

- Abonnement à des services de banque à distance permettant de consulter vos comptes sur Internet (hors forfait/offres groupées de services)[3]
  - CENET Association de proximité ..... **Gratuit**

(1) Assurance Moyens de Paiement, Sécurexpress Assurance, Protection et Assurance Juridique sont des contrats assurés par BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances.
(2) Selon les limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
(3) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

ARRÊTÉ DE COMPTE

La Caisse d'Epargne établit un arrêté de compte trimestriel (ou ticket d'agios) à la fin de chaque période, qui reprend notamment :

- les intérêts débiteurs,
- les commissions,
- les frais éventuels,
- le TEG.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT

L'autorisation de découvert permet au client de rendre débiteur le solde de son compte jusqu'à un montant maximal accordé par la banque et pendant une durée définie dans le contrat. Cette solution est donc plus particulièrement adaptée à certains cycles d'exploitation plus longs et à certaines activités générant des besoins de trésorerie plus récurrents.

BIC (BANK IDENTIFIER CODE)

Codification internationale sur 8 ou 11 caractères alpha numériques, attribuée par l'ISO (Organisation pour la Standardisation Internationale) et servant à identifier un établissement financier ou non financier.

CADUCITÉ D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Le mandat de prélèvement SEPA cesse d'être valide et devient donc caduc lorsqu'aucune opération s'y référant n'a été exécutée depuis 36 mois.

CESSION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES « DAILLY »

La cession de créance professionnelle « Dailly » correspond à la cession de certaines créances (factures émises sur un ou plusieurs clients) à la banque via un bordereau. Après traitement, la banque octroie un crédit en contrepartie de ces factures par exemple sous la forme d'une ligne de crédit sur un compte spécifique dédié, ou d'un découvert autorisé garanti par les créances (cession à titre de garantie). Elle peut aussi faire l'avance de la créance cédée avant sa date d'échéance (cession à titre d'escompte).

COMPTE INACTIF

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes courants et de 5 ans pour les comptes d'instruments financiers, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
- 2) le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

CRÉDIT COURT TERME

Le crédit court terme est un prêt destiné à répondre à des situations spécifiques générant des décalages de trésorerie plus importants (liés à un accroissement ponctuel de l'activité, au financement d'un actif) ou plus longs (en raison d'un cycle d'exploitation atypique, saisonnier ou international...).

DATES DE VALEUR

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

EPC (EUROPEAN PAYMENTS COUNCIL/ CONSEIL EUROPÉEN DES PAIEMENTS)

Instance créée en 2002 par les établissements de crédit européens et des associations professionnelles. Il est chargé de définir les moyens de paiement en Europe et les infrastructures afférentes.

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

ESCOMPTE
L'escompte permet d'obtenir le paiement par la banque d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) avant sa date d'échéance, dans les limites d'un plafond (ligne d'escompte) autorisé par la banque et sous réserve de son acceptation de l'effet. La banque est remboursée par le paiement de l'effet, à son échéance, par le client. On parle de tireur pour l'émetteur de l'effet (fournisseur) sur un de ses clients (le débiteur, aussi appelé le tiré).

ESPACE SEPA
Sont membres de l'espace SEPA :
- les 27 États membres de l'Union européenne,
- les quatre États membres de l'Association européenne de libre échange : Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse,
- les principautés d'Andorre et de Monaco, la République de Saint-Marin et l'état de la Cité du Vatican,
- le Royaume-Uni,
- l'Albanie, la Moldavie, le Monténégro et la Macédoine du nord.

Les départements et régions d'outre-mer de la France (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), de même que les territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthelemy et la partie française de Saint-Martin, Jersey, Guernesey et Île de Man font partie de l'espace SEPA.

IBAN
International Bank Account Number, identifiant international de compte bancaire. En France, l'IBAN va remplacer nos traditionnels RIB.

ICS (IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA)
Identifiant désignant de façon unique un créancier émetteur d'ordres de prélèvement SEPA.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA
Mandat par lequel le débiteur, d'une part, autorise un créancier à émettre des prélèvements SEPA payables sur son compte, et d'autre part, autorise sa banque à débiter son compte du montant des prélèvements présentés par le créancier mentionné sur le mandat.

OPPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS PRÉLÈVEMENTS
Instruction donnée par le débiteur à sa banque de ne pas payer un ou plusieurs prélèvements à venir. Le code monétaire et financier utilise aussi les termes de révocation de l'ordre de paiement.

PRÉ-NOTIFICATION
Information donnée par le créancier à son débiteur sur la créance objet du prélèvement ; l'information peut se faire par tout moyen (avis, échéance, facture) dans un délai de 14 jours calendaires minimum avant la date d'échéance du prélèvement.

RETRAIT DE CONSENTEMENT OU RÉSILIATION D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA
Décision du débiteur, notifiée au créancier, par laquelle il met fin à l'autorisation donnée au créancier d'émettre des ordres de prélèvements SEPA et à l'autorisation antérieurement donnée à sa banque de débiter son compte du montant des ordres présentés, figurant sur le formulaire unique de mandat remis par le débiteur à son créancier.

RIB
Codification permettant, en France, d'identifier les coordonnées bancaires d'un client (nom du titulaire du compte, nom de la banque, code établissement, code guichet, numéro de compte et clé de contrôle).

RUM (RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT)
Identifiant donné par le créancier à chaque mandat de prélèvement.

SCT
SEPA Credit Transfert : virement SEPA.

SDD
SEPA Direct Debit : prélèvement SEPA.
- SDD B2B : SEPA Direct Debit Business to Business.
- Le prélèvement SEPA B2B, optionnel, est dédié exclusivement aux paiements entre entreprises, professionnels et associations.
- SDD CORE : SEPA Direct Debit CORE.
- Le prélèvement SEPA CORE est adapté à toutes les clientèles.

16 LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

SEPA

L'espace unique des paiements en euros : Single Euro Payments Area (SEPA) désigne l'espace dans lequel, depuis janvier 2008, tous les acteurs économiques (personnes physiques, personnes morales, institutions) peuvent effectuer et recevoir des paiements en euros, quel que soit le pays de la zone SEPA dans lequel ils se trouvent, aux mêmes conditions de qualité, de délai et de tarification. SEPA émane d'une volonté de la Communauté européenne de créer un espace harmonisé des paiements.

TAUX EFFECTIF GLOBAL (T.E.G.)

Articles R. 314-1 et suivants du code de la consommation

Le TEG est un taux représentatif du coût total du crédit, exprimé en pourcentage annuel du montant du crédit consenti.

Le TEG réellement appliqué au découvert sera mentionné, a posteriori, sur vos relevés de compte, compte tenu du tirage effectivement réalisé et du montant des intérêts, commissions et frais perçus par la Caisse d'Epargne conformément aux articles R. 314-1 et suivants du code de la consommation.

Exemple d'un calcul de TEG, mentionné à titre purement indicatif pour un découvert autorisé d'une durée indéterminée de 10 000 euros :

- en supposant une utilisation constante et intégrale du découvert sur une durée maximale d'une année de 365 jours,
- avec un taux d'intérêt fixe indicatif de 5,00 %,
- des frais de dossier de 100 euros (1 % du montant du découvert),
- une commission d'engagement de 100 euros (1 % du montant du découvert). Soit un TEG Indicatif de 7,00 % l'an.

ZONE EEE : ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, COMPOSÉ DES PAYS SUIVANTS :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

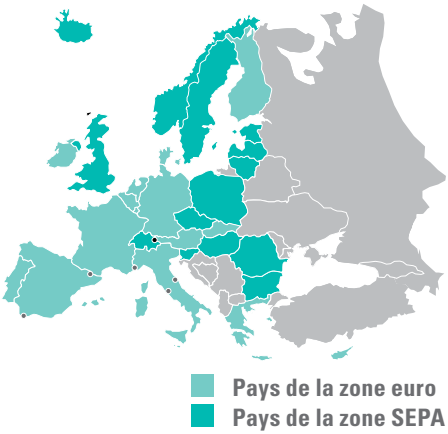

17 LES NUMÉROS UTILES

Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

> CENTRE DE RELATION CLIENTÈLE

ASSISTANCE TECHNIQUE

3241 Service gratuit + prix appel

> CARTE BANCAIRE

Pour toute perte ou vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

PERTE/VOL/UTILISATION FRAUDULEUSE

09 69 36 39 39 Service gratuit + prix appel

Ou sur Direct Écureuil Pro par internet - www.caisse-epargne.fr[1]

Ou depuis votre Smartphone, iPhone® Disponible sur App Store sur www.m.caisse-epargne.fr[1]

> MONÉTIQUE COMMERÇANTS

Pour toute aide, contactez votre Assistance Caisse d'Epargne.

SAV TPE

Assistance téléphonique du lundi au samedi de 8h à 20h (Appels techniques, renseignements, télécollectes)

- **TPE (hors Androïd)**

  N°Cristal 09 69 39 16 17

  APPEL NON SURTAXE

- **TPE prenium et CE boost Pay Business**

  N°Cristal 09 69 36 05 86

  APPEL NON SURTAXE

SP PLUS/JEPAIEENLIGNE

09 69 37 80 30 Service gratuit + prix appel

> ASSURANCES

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances distribuées par Caisse d'Epargne.

Pour les contrats Protection de l'Activité Professionnelle, Garanties Santé Côté Pro, Complémentaire Santé Salariés, Assurance Multirisque Professionnelle, Assurance Auto des professionnels, Assurance Moyens de Paiement Pro Plus et Sécurexpress Assurance.

ASSISTANCE CONTRATS ET SINISTRE

09 69 36 28 37 Service gratuit + prix appel

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

17 LES NUMÉROS UTILES

> NOS PARTENAIRES

BPCE Assurances IARD : Société anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris. Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME.
BPCE IARD : Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 € entièrement versé. 401 380 472 RCS NIORT Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY Adresse : Chauray, BP 8410, 79024 NIORT Cedex 09. Entreprise régie par le Code des Assurances.
BPCE VIE : Société anonyme au capital social de 161 469 776 e. Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 7, Promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

APIVIA MACIF MUTUELLE : APIVIA MACIF MUTUELLE, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 Paris cedex 15.
IMA ASSURANCES : société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.
IMA GIE : Groupement d'intérêt économique au capital de 3 547 170 Euros. Siège social : 118, avenue de Paris - 79033 Niort Cedex 9.

18 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

> EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller en agence/e-agence est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation.**

Vous pouvez également écrire au Service Relations Client, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

Par courrier	Par internet	Par téléphone
Caisse d'Epargne Auvergne Limousin Service Relations Clientèle 63 rue Montlosier 63961 Clermont-Ferrand cedex 9	www.caisse-epargne.fr[1] (région Auvergne Limousin) rubrique « Ma banque pratique » - « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38[2]

- Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai qui ne pourra pas excéder deux (2) mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).
- Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opérations par carte bancaire, virement, prélèvement...), Caisse d'Epargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

CAS PARTICULIER

- Si votre réclamation porte sur l'exécution d'un contrat d'assurance et non sa commercialisation, vous pouvez écrire au service en charge des réclamations de votre assureur dont vous trouverez les coordonnées sur le site : assurances.groupebpce.com rubrique : reclamation-et-mediation

> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION

A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse à votre réclamation dans les délais indiqués ci-dessus, vous pouvez saisir **gratuitement** un médiateur compétent sur son site internet ou par voie postale, dans le délai d'un [1] an à compter de votre réclamation auprès votre Caisse d'Epargne sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez.

- **Le médiateur du crédit aux entreprises** pour les difficultés relatives à l'obtention, le maintien du crédit ou des garanties, à l'affacturage et à l'assurance-crédit.

Service gratuit, rapide et confidentiel qui vient en aide créateurs, chefs d'entreprise, artisans, commerçants ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...

Par internet (contact dans les 48h par le Médiateur départemental du crédit)
Dossier à remplir en ligne sur le site : https://mediateur-credit.banque-france.fr[1]

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

18 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers - hors assurance vie - (obligations, actions, OPC ...), l'information des investisseurs, exécution des ordres (délais, contenu), des problèmes de tenue des comptes titres...

Par internet	Par courrier
De préférence par internet[1] via le formulaire électronique que vous trouverez sur le site internet https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur bouton « Saisir le médiateur » ou en scannant le Qr Code	**Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02**

Le médiateur de l'assurance pour les litiges des entrepreneurs individuels, TPE, PME, portant exclusivement sur l'exécution d'un contrat d'assurance, si vous restez mécontent de la décision de l'assureur malgré ses efforts pour vous satisfaire.

Par internet	Par courrier
www.mediation-assurance.org[1]	**Le Médiateur de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09**

- **Le médiateur des entrepreneurs individuels** (personnes physiques agissant pour des besoins professionnels) pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers), à la gestion d'un crédit (hors décision d'octroi ou de refus du crédit), à la commercialisation d'un produit d'assurance. Vous pouvez saisir la Médiation en remplissant un dossier de médiation en ligne sur le site www.lemediateur.fbf.fr[1]

Par internet	Par courrier
lemediateur.fbf.fr	**Le Médiateur pour les professionnels auprès de la FBF CS 151 75422 PARIS CEDEX 09**

PLUS D'INFORMATIONS

www.caisse-epargne.fr/professionnels[1]

Document non contractuel et sous réserve de commercialisation des produits et services dans votre Caisse d'Epargne.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr[1]

CAISSE D'EPARGNE
Auvergne Limousin

BROCHURE Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE – SIRET 493 455 042)

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 360 000 000 euros – Siège social : 63, rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand – 382 742 013 RCS Clermont-Ferrand – Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 006 292 – Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 6302 2016 000 008 503 délivrée par la CCI du Puy-de-Dôme • Crédit photos : AdobeStock • EdEp.2609.00893